

vapeur, à gaz et autre". Par la suite, un certain nombre de mesures ont été invoquées visant à la conservation de l'énergie. L'emploi d'électricité pour produire de la vapeur a été interdit. L'heure d'été a été étendue à toute l'année dans les endroits des provinces d'Ontario et de Québec qui l'avaient adoptée pour l'été de 1940. Plus tard cette mesure fut étendue à tout le Canada. L'extension des services électriques aux régions rurales a été limitée. Dans certaines régions, des industries autres que celles de guerre durent réduire leur consommation durant les heures de pointe. Dans les régions centrales, tous les réseaux électriques ont été reliés afin que l'excédent d'énergie dans une partie du pays pût compenser les déficiences dans d'autres. Jusqu'à l'automne 1942, ces mesures ont suffi à la situation mais, la rareté devenant plus aiguë dans les "régions déficitaires", il fallut limiter sensiblement l'usage de l'électricité pour fins ménagères et commerciales et abaisser la production de l'industrie papetière.

Energie électrique par genre d'usine, 1941 et 1942.—Les usines centrales électriques sont des compagnies, municipalités ou particuliers vendant ou distribuant l'énergie électrique générée par eux-mêmes ou achetée pour revente.

Ces usines se divisent en deux catégories selon le mode de propriété: (1) commerciales—usines qui sont propriété privée et exploitées par des compagnies ou des particuliers et (2) municipales—usines appartenant aux gouvernements municipaux ou provinciaux. Elles se subdivisent ensuite selon le genre d'énergie employée en (a) hydrauliques, (b) thermiques et (c) non génératrices. Cette dernière sous-catégorie achète à peu près toute l'électricité qu'elle revend; quelques-unes de ces usines possèdent un outillage électrogène pour les cas d'urgence. Les usines hydrauliques contiennent des turbines et roues hydrauliques d'une capacité équivalant à 88 p.c. environ de la capacité totale des installations hydrauliques dans toutes les industries du Canada, et les générateurs mus par cet outillage hydraulique produisent 98 p.c. du rendement total de toutes les usines centrales électriques.

4.—Energie électrique générée, par classe d'usine et par province, 1941 et 1942

Province	1941			1942		
	Générée par—		Total	Générée par—		Total
	Usines hydrauliques	Usines thermiques		Usines hydrauliques	Usines thermiques	
'000 kWh	'000 kWh	'000 kWh	'000 kWh	'000 kWh	'000 kWh	
Ile du Prince-Edouard.....	382	11,487	11,869	406	12,690	13,096
Nouvelle-Ecosse.....	310,757	169,420	480,177	317,345	199,483	516,828
Nouveau-Brunswick.....	434,180	98,894	533,074	382,051	107,418	489,469
Québec.....	17,735,341	5,877	17,741,218	20,797,594	6,121	20,803,715
Ontario.....	9,633,493	2,204	9,635,697	10,179,891	1,820	10,181,711
Manitoba.....	1,920,072	6,624	1,926,696	2,075,636	5,174	2,080,810
Saskatchewan.....	Nil	196,341	196,341	Nil	211,557	211,557
Alberta.....	170,007	149,736	319,743	241,565	177,139	418,704
Colombie Britannique et Yukon.....	2,424,698	48,150	2,472,848	2,588,465	50,824	2,639,289
Totaux.....	32,628,930	688,733	33,317,663	36,582,953	772,226	37,355,179

Sous-section 1.—Statistiques historiques et générales

Les progrès des usines centrales électriques ont été presque constants depuis 1919, date des premières statistiques du nombre de kilowatt-heures générés. La dépression commencée au début de 1930 a provoqué une diminution de production pendant plusieurs années, mais ce n'était que temporaire et la reprise ne tarda pas, les augmentations en 1940 et 1941 étant particulièrement considérables grâce à la production de guerre.